



Stage :
S'assurer contre le
risque Cybercriminalité

EN PRÉSENTIEL ET EN INTRA

Public concerné

Ce stage est destiné aux responsables assurances, juristes et directeurs des services informatiques.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Objectifs et compétences visées

Assurer le matériel n'est plus suffisant ; le software, les pertes d'exploitation, la fraude ou le détournement, le sabotage immatériel sont des risques nouveaux. Sans compter les risques indirects constitués par les dommages causés aux tiers.

Permettre aux participants de :

- Identifier tous les risques en cyber à assurer et comment les assurer.

Durée et tarif

1 jour, soit 7 heures.

Tarif : nous consulter

Intervenants

- Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant de CS Entreprise
- Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).

Modalités pédagogiques et d'évaluation

La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants. Explication technique des clauses assurantielles.

Les participants sont invités à amener leurs cas pratiques.

Quizz de fin de formation. Questions/réponses.

Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire.

Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la session.



Stage :
S'assurer contre le
risque Cybercriminalité

Programme

1. Le marché de l'assurance "informatique"

- De l'assurance bris de machines à l'assurance software.
- Garanties intégrées et polices spécifiques.
- Les assureurs : les généralistes, les spécialistes.

2. L'assurance des risques traditionnels

- Le système d'information, étendue de la garantie, exclusions admissibles et non admissibles, conditions d'octroi de garantie, montant et plafond de garantie, franchise

3. L'assurance "software"

- Les demandes préalables des assureurs
- Étendue de la garantie des pertes d'information (dommages couverts et exclus, reconstitution des garanties après sinistre, ...).
- Les dommages immatériels consécutifs : archives, frais supplémentaires, agios bancaires, loyers restants dus, pertes d'exploitation, conditions d'assurance actuelles, tarification.

4. L'assurance fraude/détournement, sabotage

- Définitions, les types d'assurance, les valeurs et les biens, conditions d'octroi des garanties.
- Étendue de la garantie, la reprise du passé et la garantie subséquente, les exclusions.
- L'assurance des risques de R.C.

5. L'assurance Responsabilité Civile liée aux systèmes d'information, vis-à-vis des tiers

- Définitions contractuelles
- Garantie, exclusions, franchise

6. L'évaluation des risques liés à la sécurité de l'information et à la sécurité informatique

- La check-list des points essentiels.

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 01.39.72.12.22 ou par mail : contact-csformations@cs-entreprise.com